ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2740, avenue Saint-David, Québec (Québec) G1E 4K7 Tél. : 666-4500
ecolesamueldechamplain.ca

Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN TENUE VIRTUELLEMENT LE MARDI 2 FÉVRIER 2021, À 19 H VIA L'APPLICATION TEAMS SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME ANNIE PAQUET

Sont présents :

Arsenault, Audrey-Anne, représentante des enseignants
Beaudet, Isabelle, représentante des enseignants
Belley, Maryse, représentante des parents
Bergeron, Félix-Antoine, représentant des élèves
Bergeron, Jean-Philippe, représentant des enseignants
Brown, Nicholas, représentant des enseignants
Corbeil, Robert, représentant des parents
Forget, Pascale, représentante des parents
Gagné, Cindy, représentante des enseignants
Hayes, Karina, directrice
Lacombe, Isabelle, représentante des parents
Laroche, Karine, représentante des parents
Larrivée, Nadia, représentante des parents
Paquet, Annie, représentante des parents
Racine, Nathalie, représentante des enseignants
Tremblay, Olivier, représentant des parents
Vallière, Marie-Josée, représentante du personnel de soutien

Sont absents :

Guay, Simon, représentant des parents (substitut)
Guillemette, Alain, représentant du personnel professionnel
Roy-Déry, Benoit, représentant des parents (substitut)
Vallée, Xavier, représentant des élèves

Assistent également à la rencontre :

Comtois, Stéphanie, directrice adjointe
Duchesne, Fanny, directrice adjointe
Gagnon, Catherine, gestionnaire administrative d'établissement
Julien, Marie-Andrée, directrice adjointe

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Mot de bienvenue

Madame Hayes, directrice, souhaite la bienvenue aux membres et cède la parole à madame Paquet, présidente. Celle-ci souligne la *Semaine des enseignants* et profite de l'occasion pour les remercier pour tout ce qui est fait pour les élèves, surtout en ce contexte particulier. Avant de débuter, elle rappelle qu'il y a une durée à respecter pour chaque point et qu'elle gèrera le temps de façon à laisser la chance à tous les membres de s'exprimer.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 février 2021

Madame Paquet fait lecture de l'ordre du jour.

CE-20/21-15 IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Corbeil

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 2 février 2021 soit adopté.

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 février 2021
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2020
4. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2020
5. Questions du public
6. Rapport des comités :
   - 6.1 Comité de parents
   - 6.2 Comité étudiant
7. Approbation de la grille des matières 2021-2022
8. Approbation de la planification des COSP
9. Approbation de la planification en éducation à la sexualité
10. Approbation de la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
11. Correspondance
12. Informations de la direction :
    - 12.1 Journées EHDAA 22 et 23 février
    - 12.2 Rencontre de parents du 18 et 19 février
    - 12.3 Application des mesures : état de situation
    - 12.4 Journées de la persévérance scolaire du 15 au 19 février ; reconnaissance des réussites
13. Questions diverses
14. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2020

Madame Paquet précise que la personne qui propose l'adoption doit être un membre qui était présent à cette séance. Les membres, ayant pris connaissance du document au préalable, sont invités à faire part de leurs commentaires.

Une correction est à apporter dans la liste des personnes présentes : Ajouter Félix-Antoine Bergeron, représentant des élèves, car il était présent.

CE-20/21-16 IL EST PROPOSÉ par madame Karine Laroche

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal modifié de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le mardi 24 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au compte rendu de la séance ordinaire du 24 novembre 2020

10. Adoption du budget annuel de fonctionnement du Conseil d'établissement (p. 4)

Madame Hayes relance les membres pour valider s'ils souhaitent prendre position ce soir, si des besoins se sont précisés depuis la dernière rencontre ou si on poursuit la réflexion et on reporte le point à une autre séance. Madame Isabelle Beaudet, appuyée par monsieur Nicholas Brown, propose de reporter le point. Les membres sont d'accord.

15.2 Guichet unique (p. 6)

Madame Hayes informe les membres que la période d'inscription est actuellement en cours, et ce, jusqu'au 5 février. Des données à jour seront disponibles prochainement. Madame Hayes explique le processus et mentionne que les parents qui n'ont pas encore inscrit leur enfant sont relancés.

16.1 Mozaïk parents (p. 6)

Madame Hayes confirme qu'une consultation globale a été effectuée auprès de chaque département pour valider le nombre d'enseignants qui l'utilisent. La majorité l'utilise. Les parents peuvent voir un commentaire à l'effet que le résultat ne fait pas foi de la note au bulletin.

5. Questions du public

Il n'y a pas de public.

6. Rapport des comités :

6.1 Comité de parents

Madame Larrivée informe les membres que M. Nicholas Maheux a été présenté au comité de parents en tant que nouveau directeur adjoint au Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries. Il était auparavant directeur des Services éducatifs du CSSDPS et il a déjà été enseignant et directeur adjoint à Samuel-De Champlain. Il y a eu élection des parents représentants au comité EHDAA. Madame Marie-Ève Savard a été élue présidente et la mère d'un élève de Samuel, madame Marie-Ève Proulx, a été élue pour un mandat de deux ans. Le rapport d'activités du CSSDPS a été déposé. Celui-ci est disponible sur le site du CSS. Un portrait de la réussite a été présenté (rapport du PEVR).

6.2 Comité étudiant

Monsieur Bergeron informe les membres des activités préparées à l'occasion de Noël. Le comité voulait organiser quelque chose au retour en janvier, mais cela n'a pas été possible compte tenu du contexte. Le Parlement étudiant et la vie étudiante sont en train d'organiser les activités de la St-Valentin (meurtre et mystère, distribution de sacs surprises) et une activité pour souligner la mi-année (dîner spécial, spectacle et autres).

7. Approbation de la grille des matières pour 2021-2022

Madame Hayes explique le processus d'approbation de la grille des matières et commente le document transmis aux membres. Elle précise ce que dit la *Loi sur l'instruction publique* en termes de consultation de l'équipe enseignante. Madame Hayes présente ensuite les modalités de consultation et l'échéancier. Elle fait part des propositions qui ont été émises et votées par le personnel enseignant. Elle souligne que si une période est ajoutée dans une matière, une autre doit nécessairement être retirée ailleurs. Elle présente le résultat du vote pour chacune des propositions. Elle indique ensuite les changements apportés par rapport à l'année dernière.

- Les concentrations English World et EESL ont été retirées. Par contre, tel que prévu l'an passé, il y aura un groupe d'anglais enrichi par niveau, formé d'élèves sélectionnés.
- En 1re secondaire, une période est retirée en Français (pour un total de 7) et une période est ajoutée en Mathématique (pour un total de 6).
- En 2e secondaire, la banque de 15 périodes par groupe (matières ciblées en rotation) dédiée au cours d'Éthique et culture religieuse est retirée.

Un représentant des enseignants souligne que 12 enseignants ont voté pour le retrait de la banque de périodes en ECR, 20 enseignants ont voté contre et il y a eu 12 absentions. Il précise que le régime pédagogique prescrit 2 périodes d'ECR en 1re et 2e secondaire, 4 périodes en 4e secondaire et 2 périodes en 5e secondaire. Il ajoute que ce n'est pas ce qui est offert présentement à Samuel-De Champlain et qu'une mesure palliative a été mise en place pour pallier le manque, c'est-à-dire la banque de 15 périodes par groupe. Il interroge la direction à savoir comment l'école va s'assurer de respecter les exigences du programme en ce qui a trait au développement personnel des élèves si cette banque de périodes est retirée.

Madame Hayes explique que le temps est « indiqué » au régime pédagogique et nom « prescrit ». La nuance est importante. Les écoles font des choix à partir des recommandations indiquées. Effectivement, il peut y avoir plus de périodes d'ECR dans d'autres écoles, mais ceci au profit d'autres matières. Le choix s'explique par les besoins de la clientèle et les réflexions de l'équipe école. Elle souligne que les frais relatifs à cette banque de périodes sont pris dans le budget des mesures de d'appui, utilisé pour offrir, notamment, du soutien pédagogique aux élèves. Madame Hayes souligne que le développement personnel des élèves est important, mais qu'actuellement elle mise sur la réussite des matières de base et la diplomation des élèves.

Un représentant des enseignants mentionne qu'il n'y a pas eu de vote à la suite de la présentation en assemblée générale de la grille des matières globale et que les enseignants n'ont pas pu faire de contre-proposition. Les représentants des enseignants ont consulté leurs collègues afin de connaître leur point de vue à propos de l'approbation demandée aujourd'hui. 75% des enseignants ont demandé à leurs représentants de voter contre la grille des matières présentée ce soir.

Madame Hayes rappelle que les enseignants ont eu l'occasion de s'exprimer sur le sujet et de faire des contre-propositions. Elle refait référence à l'échéancier présenté plus tôt. Il n'est pas prévu de voter en assemblée générale. Les enseignants ont pu voter sur les propositions faites par leurs collègues plus tôt dans la séquence. En terminant, elle indique que ces modalités de consultation et l'échéancier ont été approuvés au CPE au préalable.

Les représentants des parents font part de leur réticence et demandent le report du point. Madame Paquet demande à madame Hayes d'expliquer les conséquences en cas de non-approbation de la grille des matières ce soir. Madame Hayes précise que le Conseil d'établissement doit se prononcer sur le résultat final de la consultation et que s'il n'approuve pas, la direction retournera auprès de l'équipe-école.

Monsieur Nicholas Brown propose que les membres passent au vote.

- En accord avec l'approbation de la grille des matières 2021-2021 : 1 membre
- En désaccord avec l'approbation de la grille des matières 2021-2021 : 14 membres
- Abstention : 1 membre

REFUSÉE À LA MAJORITÉ

À la suite du retour auprès de l'équipe-école, il est convenu que les membres recevront une demande d'approbation par courriel.

8. Approbation de la planification COSP

Madame Stéphanie Comtois présente la planification des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle (COSP). Elle précise que le MEQ avait autorisé un délai pour le déploiement de cette année.

CE-20/21-17 IL EST PROPOSÉ par monsieur Nicholas Brown

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour l'année 2020-2021.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. Approbation de la planification en éducation à la sexualité

Madame Marie-Andrée Julien présente la planification des contenus obligatoires en éducation à la sexualité. Les membres sont invités à faire part de leurs questions et commentaires.

CE-20/21-18 IL EST PROPOSÉ par madame Audrey-Anne Arsenault

Que le conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuve la planification des contenus en éducation à la sexualité pour l'année scolaire 2020-2021.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Madame Hayes informe les membres qu'il y aura vaccination des élèves de 3e secondaire et de certains élèves d'adaptation scolaire les 23 et 24 mars.

11. Correspondance

Il n'y a pas eu de correspondance. Les membres ont reçu leur cartable de formation. Le sujet sera abordé lors de la prochaine séance.

12. Informations de la direction

12.1 Journée EHDAA 22 et 23 février

Madame Hayes informe les membres que les efforts et réussites des élèves HDAA seront soulignés dans le cadre de ces journées. Des membres du personnel œuvrant auprès de ces élèves pourraient aussi être récompensés. Enfin, une conférence virtuelle sera offerte aux parents le 23 février. De l'information à ce sujet sera diffusée dans le prochain Info-parents.

12.2 Rencontre de parents du 18 et 19 février

Les bulletins seront disponibles sur *Mozaïk* à compter du 5 février. La rencontre de parents de la première étape aura lieu le 18 février en soirée et le 19 février en après-midi. À la suite du sondage effectué cet automne, la durée des rencontres de 5 minutes a été augmentée à 10 minutes. La prise des rendez-vous se fera sur *Booking*. Ce système fonctionne bien depuis deux ans.

12.3 Application des mesures : état de situation

Madame Hayes informe les membres que les règles sanitaires ont été resserrées au retour en janvier, en cohérence avec les annonces du gouvernement. Les dîners se déroulent maintenant en classe. Cette organisation permettra de retracer les contacts possibles en cas de Covid (traçabilité). Madame Hayes rappelle qu'un projet de récompense a été mis sur pied en décembre afin de favoriser le respect des consignes sanitaires. Les élèves collaborent bien, de façon générale.

12.4 Journées de la persévérance scolaire 15 au 19 février : reconnaissance des réussites

Madame Hayes informe les membres que les journées de la persévérance scolaire auront lieu du 15 au 19 février. Elles sont organisées afin de souligner la persévérance et les efforts des élèves. Les enseignants ont été invités à soumettre des questions à Laurent Duvernay-Tardif, porte-parole de l'événement. Celui-ci répondra aux questions lors d'un rassemblement virtuel, le 17 février prochain.

13. Questions diverses

Un parent questionne la direction par rapport au fait que les élèves reçoivent un masque en début d'après-midi, qu'ils doivent le porter pour terminer la journée et le réutiliser le lendemain jusqu'à ce qu'un nouveau leur soit remis à la première période. Madame Hayes confirme que la distribution des masques se fait à la période 1 et à la période 3, donc matin et début d'après-midi. Cependant, les élèves peuvent demander un 3e masque avant de quitter en fin de journée. Cette façon de faire a été établie afin d'éviter le gaspillage, mais l'école a suffisamment de masque pour en fournir aux élèves.

On questionne aussi madame Hayes par rapport à l'aération des classes et la ventilation. Celle-ci confirme que les portes et les fenêtres sont laissées ouvertes toute le nuit afin d'assurer l'aération. Une ventilation mécanique de la bâtisse se fait six (6) fois par heure.

En terminant, un parent interroge la direction par rapport au programme de tutorat annoncé par le ministère. Madame Hayes indique que les élèves seront ciblés selon les résultats au bulletin. Le tutorat pourra être dispensé par des enseignants, des étudiants en enseignement, des professionnels ou des éducateurs spécialisés, selon les besoins. En complémentarité au tutorat, un système de parrainage (pairs aidants) est mis en place.

14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, madame Marie-Josée Vallière propose, à 20 h 45, que la séance soit levée. Madame Paquet remercie les membres pour leur participation et leur discipline. L'ordre du jour était très chargé et il est important de donner la chance à tous de s'exprimer.

La présidente,
Annie Paquet

La secrétaire,
Geneviève Tremblay